

LICENCES IV - INFORMATIQUE - OUTILLAGE - RESTAURATION - SALON DE COIFFURE

21 RUE DES BINTINAIS

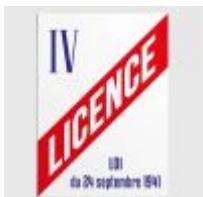
À NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE (35230)

Le Jeudi 29 Janvier 2026
A 09H30



Lot n° 1

Licence IV, exploitée à SAINT AUBIN DU CORMIER Cahier des charges disponible à l'étude : elorgere@cprennes.com TVA non récupérable. Transfert à charge de l'acquéreur. Mise à prix : 8000€ Vendue par la SVV ADJUGE, Frais de vente : 24% TTC



Lot n° 1.1

Licence IV dépendant de la liquidation judiciaire simplifiée DIM ALICE & MERVEILLES, exploitée à BAULON (35) Cahier des charges disponible sur demande à l'étude : elorgere@cprennes.com. Transfert à charge de l'acquéreur. Mise à prix : 8000€ Suite LJS DIM ALICE & MERVEILLES, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ



Lot n° 2

4 Fauteuils de coiffage, 2 Fauteuils barber, Casque ELEGANT DRYER, Canapé tissu marron, Paire de fauteuils tissu marron, Tête à coiffer, 2 Tabourets de coiffage « selle », Etagère (vendue sans le stock), Desserte (sans roulette) garnie de ciseaux, Lot de peignes, ciseaux. Mise à prix : 500€ Vendus sur désignation depuis l'Hôtel des ventes, 21 La Bintinais à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE jeudi 29/01 à 9H30. Exposition lundi 26/01 de 9H à 9H30 116 Boulevard Jacques Cartier à RENNES. Enlèvements mardi 3/02 de 9H à 10H. Suite LJ EURL DREADLOCKS NATTY COIFFURE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ



COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES
GAUDUCHEAU
LEZQUEL



Lot n° 3

Bac shampoing inclinable et massant. Attention au démontage : obligation de mettre des bouchons aux arrivées d'eau. Mise à prix : 200€ Vendu sur désignation depuis l'Hôtel des ventes, 21 La Bintinais à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE jeudi 29/01 à 9H30. Exposition lundi 26/01 de 9H à 9H30 116 Boulevard Jacques Cartier à RENNES. Enlèvements mardi 3/02 de 9H à 10H. Suite LJ EURL DREADLOCKS NATTY COIFFURE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ





Lot n° 4

TV SONY (fixée au plafond, à démonter proprement sans endommager le local), Ecran TV SONY, 2 Enceintes JBL, 2 Aspirateurs à cheveux EYEVAC SIBEL, Tondeuses WAHL, BABYLISS, Sèche cheveux SMART, Brosses, Peignes, Machine à café MAGIMIX, Micro-onde FAR, Réfrigérateur SABA, 3 Ventilateurs. Mise à prix : 150€ Vendus sur désignation depuis l'Hôtel des ventes, 21 La Bintinais à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE jeudi 29/01 à 9H30. Exposition lundi 26/01 de 9H à 9H30 116 Boulevard Jacques Cartier à RENNES. Enlèvements mardi 3/02 de 9H à 10H. Suite LJ EURL DREADLOCKS NATTY COIFFURE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ



Lot n° 5

PC de caisse écran tactile avec tiroir caisse, douchette, imprimante ticket OXHOO, Comptoir de caisse, Meuble bas de rangement ouvrant à 4 portes, Tabouret, Poubelle, 2 Plantes, Caméras, Extincteur. Mise à prix : 150€ Vendus sur désignation depuis l'Hôtel des ventes, 21 La Bintinais à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE jeudi 29/01 à 9H30. Exposition lundi 26/01 de 9H à 9H30 116 Boulevard Jacques Cartier à RENNES. Enlèvements mardi 3/02 de 9H à 10H. Suite LJ EURL DREADLOCKS NATTY COIFFURE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 6

Stock résiduels de produits capillaires et colorants 3 Etagères Tête à coiffer, 2 Fauteuils barber HS, Mise à prix : 30€ Vendus sur désignation depuis l'Hôtel des ventes, 21 La Bintinais à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE jeudi 29/01 à 9H30. Exposition lundi 26/01 de 9H à 9H30 116 Boulevard Jacques Cartier à RENNES. Enlèvements mardi 3/02 de 9H à 10H. Suite LJ EURL DREADLOCKS NATTY COIFFURE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ



Lot n° 7

Enseigne Barber Mise à prix : 40€ Vendues sur désignation depuis l'Hôtel des ventes, 21 La Bintinais à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE jeudi 29/01 à 9H30. Exposition lundi 26/01 de 9H à 9H30 116 Boulevard Jacques Cartier à RENNES. Enlèvements mardi 3/02 de 9H à 10H. Suite LJ EURL DREADLOCKS NATTY COIFFURE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ

odfhidlfkd



COMMISSAIRES-PRISEURS JUDICIAIRES
GAUDUCHEAU
SEZQUEL



Lot n° 8

2 Enseignes (lion et Natty Coiffure) Se trouvant sur la façade. A démonter proprement sans endommager les murs. Mettre wagos ou dominos. Mise à prix : 100€ Vendues sur désignation depuis l'Hôtel des ventes, 21 La Bintinais à NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE jeudi 29/01 à 9H30. Exposition lundi 26/01 de 9H à 9H30 116 Boulevard Jacques Cartier à RENNES. Enlèvements mardi 3/02 de 9H à 10H. Suite LJ EURL DREADLOCKS NATTY COIFFURE, à la requête du TC de RENNES, Me COLLIN Pauline, MJ





Lot n° 9

Appareil photo CANON (acheté en janvier 2019, 2381 euros TTC) Mise à prix : 300€
Vendus sur désignation depuis l'Hôtel des ventes, 21 La Bintinais à
NOYAL-CHATILLON-SUR-SEICHE jeudi 29/01 à 9H30. Exposition lundi 26/01 de 9H à
9H30 116 Boulevard Jacques Cartier à RENNES. Enlèvements mardi 3/02 de 9H à 10H.
Suite LJ EURL DREADLOCKS NATTY COIFFURE, à la requête du TC de RENNES, Me
COLLIN Pauline, MJ

odfhidlfkd

Error

Lot n° 10

PC portable LENOVO THINKBOOK 14G2 ITL, core i3, 2021 avec chargeur et casque
(s'allume, mot de passe inconnu) Mise à prix : 100€

Error

Lot n° 11

PC portable HP PROBOOK 440 G7 avec chargeur, souris et casque (s'allume, code erreur)
Mise à prix : 80€

Error

Lot n° 12

PC portable LENOVO THINKBOOK 14G2 ARE, 2020 avec chargeur (s'allume, mot de
passe inconnu) Mise à prix : 80€

Error

Lot n° 13

PC portable HP PROBOOK 440G9, Core I3, Souris, Chargeur, Sacoche (S'allume,
réinitialisé, pas besoin de mot de passe) Mise à prix : 100€



Lot n° 14

PC portable LENOVO THINKBOOK 14G2 ITL, 2021, avec chargeur et sacoche (s'allume,
réinitialisé, pas besoin de mot de passe) Mise à prix : 100€

odfhidlfkd



Lot n° 15

PC portable LENOVO Core I3, V14 IIL, 2007 avec chargeur et sacoche (s'allume, réinitialisé)
Mise à prix : 80€

odfhidlfkd



Lot n° 16

PC portable LENOVO THINKBOOK, AMD, 14 G3 ACL, 2022 avec chargeur (s'allume, réinitialisé) Mise à prix : 100€

odfhidlfkd



Lot n° 17

PC portable DELL Core I5, VOSTRO avec chargeur (s'allume, non réinitialisé) Mise à prix : 80€

odfhidlfkd



Lot n° 18

PC portable LENOVO THINKBOOK 14 G2 ARE, 2020 avec chargeur et sacoche (s'allume, réinitialisé) Mise à prix : 100€

odfhidlfkd



Lot n° 19

PC portable DELL core I3, INSPIRON 15 avec chargeur (s'allume) Mise à prix : 60€

odfhidlfkd



Lot n° 20

PC portable DELL INSPIRON 14 5000, Core I3, 2020 (s'allume, non réinitialisé) Mise à prix : 100€

odfhidlfkd



Lot n° 21

PC portable LENOVO V110, Core I3 avec chargeur (s'allume, réinitialisé) Mise à prix : 80€

odfhidlfkd



Lot n° 22

PC portable HP PROBOOK 440 G9, Core I7 sans chargeur, une sacoche (ne s'allume pas)
Mise à prix : 100€

odfhidlfkd



Lot n° 23

PC portable LENOVO V110, Core I3 avec chargeur (s'allume, non réinitialisé, mot de passe inconnu) Mise à prix : 80€

odfhidlfkd



Lot n° 24

MACBOOK PRO 13 Pouces C02Y (dans son carton d'origine, chargeur) (s'allume, mot de passe inconnu) Mise à prix : 180€

odfhidlfkd

Error

Lot n° 51

Machine à café 2 postes CASADIO UNDICI Mise à prix : Suite LJS M. David REGNIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

Error

Lot n° 52

Lave-verres CASSELIN CLV35PV, 2 paniers Mise à prix : Suite LJS M. David REGNIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

Error

Lot n° 53

Four VIRTUS 5695TD (2022) Mise à prix : Suite LJS M. David REGNIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

Error

Lot n° 54

Friteuse HENDI Mise à prix : Suite LJS M. David REGNIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

Error

Lot n° 55

Vitrine réfrigérée LMC EUROCOLD Mise à prix : Suite LJS M. David REGNIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

Error

Lot n° 56

Plancha BRASERO Silvia IIG Mise à prix : Suite LJS M. David REGNIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

Error

Lot n° 57

Réchaud KEMPER en fonte 3 robinets Mise à prix : Suite LJS M. David REGNIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

Error

Lot n° 58

Trancheuse RGV AUSONIA Mise à prix : Suite LJS M. David REGNIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

Error

Lot n° 59

Stock d'environ 55 bouteilles de vin rouge et rosé : - 34 bouteilles de 75cl - 31 bouteilles de 37,5cl Mise à prix : Suite LJS M. David REGNIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

Error

Lot n° 60

Stock de bouteilles de sodas et d'eau dans 3 caisses PVC (PLANCOET, COCA, SCHWEPPES) + 1 bouteille de sirop d'orgeat Mise à prix : Suite LJS M. David REGNIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

Error

Lot n° 61

2 Bacs inox longs avec leur couvercle, 2 Chafing-dishes HENDI, 30 Marmites environ, Plat à paëlla, Pots en terre cuite, Verres, Assiettes, Gobelets, Essoreuse à salade, Stop-trottoir Mise à prix : Suite LJS M. David REGNIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ





Lot n° 63

Balance DGO Ustensile de cuisine Mise à prix : 40€ Suite LJS Madame AURELIE HOUDAYER, à la requête du TC de RENNES, Me Pauline COLLIN, MJ



Lot n° 64

Galetière KRAMPOUZ triphasée Prix d'achat en 2024 : 1350€ TTC Mise à prix : 300€ Suite LJS Madame AURELIE HOUDAYER, à la requête du TC de RENNES, Me Pauline COLLIN, MJ



Lot n° 65

Galetière KRAMPOUZ triphasée Prix d'achat en 2024 : 1350€ TTC Mise à prix : 300€ Suite LJS Madame AURELIE HOUDAYER, à la requête du TC de RENNES, Me Pauline COLLIN, MJ



Lot n° 66

Galetière KRAMPOUZ triphasée Prix d'achat en 2024 : 1350€ TTC Mise à prix : 300€ Suite LJS Madame AURELIE HOUDAYER, à la requête du TC de RENNES, Me Pauline COLLIN, MJ



Lot n° 67

Galetière KRAMPOUZ triphasée Prix d'achat en 2024 : 1350€ TTC Mise à prix : 300€ Suite LJS Madame AURELIE HOUDAYER, à la requête du TC de RENNES, Me Pauline COLLIN, MJ



Lot n° 68

Balance OHAUS RS Mise à prix : 20€ Suite LJS Monsieur YOANN TABURET, à la requête du TC de RENNES, Me Pauline COLLIN, MJ



Lot n° 69

3 Tables pliantes alu pour marchés 200 x 145 cm 2 Parasols marché 2m30 x 1m60 2 Pieds de parasols Mise à prix : 150€ Suite LJS Monsieur YOANN TABURET, à la requête du TC de RENNES, Me Pauline COLLIN, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 70

Lave-verres STALGAST, bâti inox Mise à prix : 100€ Suite LJS EURL REDNOSE - CAVE MANGER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 71

Tireuse à vin 5 becs Achat 6 000€ TTC Mise à prix : 400€ Suite LJS EURL REDNOSE - CAVE MANGER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 72

Meuble arrière bar réfrigéré 2 portes vitrées POLAR Mise à prix : 100€ Suite LJS EURL REDNOSE - CAVE MANGER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 73

Table sur tréteaux plateau bois, Buffet bas 4 portes stratifié façon bois, 4 Tabourets bois et métal, Étagère en pin triangulaire Mise à prix : 80€ Suite LJS EURL REDNOSE - CAVE MANGER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 74

Ensemble de vaisselle, verrerie et planches à découper, 43 fascicules et livres sur œnologie.
Prix d'achat TTC : 3285€ Mise à prix : Suite LJS EURL REDNOSE - CAVE MANGER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ



Lot n° 75

Ensemble de vaisselle et verrerie, Ensemble d'éléments décoratif, Tiroir-caisse, Extincteur
Mise à prix : 60€ Suite LJS EURL REDNOSE - CAVE MANGER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 76

84 Bouteilles de vin 13 Magnums 1 Jeroboam Prix d'achat TTC de 3982€ Mise à prix : Suite LJS EURL REDNOSE - CAVE MANGER, à la requête du TC de RENNES, Me THIRION Charlotte, MJ

odfhidlfkd



Lot n° 77

5 Plateaux IKEA (1 abîmé), 6 Tréteaux IKEA, 2 Caissons IKEA, 6 Chaises dactylo (3 gris foncé, 2 gris clair) Mise à prix : 120€

Error

Lot n° 77.1

4 Plateaux IKEA 8 Tréteaux IKEA, 4 Chaises Dactylo gris foncé Mise à prix : 80€



Lot n° 78

5 Chaises visiteur pliantes, Chaise visiteur gris clair (tâches), Perroquet bois, Etagère 4 cases, Petite console, 4 Tableaux blancs, Marche-pied pliant, 4 Paniers IKEA en feutre gris, 2 Paniers métal Mise à prix : 40€

Error

Lot n° 78.1

Miroir entourage métal (90 x 129cm environ) Mise à prix :



Lot n° 79

Aspirateur BOULANGER EASY TECH PRO Mise à prix : 40€



Lot n° 80

2 Mange-debout carrés, 2 Tabourets piétement kaki, 4 Chaises hautes pliantes noires, Réfrigérateur BOULANGER, Micro-ondes BOULANGER Essentiel Mise à prix : 100€

Error

Lot n° 80.1

2 Bureaux IKEA comprenant 2 plateaux, 2 caissons et 2 tréteaux, 2 Chaises dactylo rose, Chaise visiteur velours rose poudré, Etagère 6 cases, Perroquet, 2 Mange-debout pliants, 8 Portants à vêtement métal blanc, Etagère 3 niveaux, Chevalet en bois, Séchoir, Porte-parapluie métal noir avec 1 parapluie, PLV Mise à prix : 150€



Lot n° 80.2

Machine à café DELONGHI DINAMICA avec boîtes d'accessoires, Machine à café NESPRESSO Essenza Mini, Percolateur BODUM, Bouilloire PHILIPS Vaisselle Mise à prix : 50€



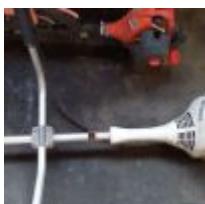
Lot n° 81

Combiné tronçonneuse Taille-haie thermique ECHO, modèle PPT236ES sur perche de 7 m (12/2019) Mise à prix : 200€ Suite LJS LES JARDINS DE L'ABRI-COTIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ



Lot n° 82

Taille haie thermique HUSQVARNA professionnel, 522HDR60X Mise à prix : 80€ Suite LJS LES JARDINS DE L'ABRI-COTIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ



Lot n° 83

Débroussailleuse thermique STHIL FS50 Mise à prix : 80€ Suite LJS LES JARDINS DE L'ABRI-COTIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ



Lot n° 84

Tronçonneuse à béton STIHL TS410 Mise à prix : 120€ Suite LJS LES JARDINS DE L'ABRI-COTIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ



Lot n° 85

Tondeuse tractée thermique TORO, Double lame, recyclage, ramassage, éjection taille de coupe de 76 cm, Déclarée achetée 2300€ en 2024 Mise à prix : 600€ Suite LJS LES JARDINS DE L'ABRI-COTIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ



Lot n° 86

Tondeuse JOHN DEERE, hydrostatique, taille de coupe de 53cm Mise à prix : 150€ Suite LJS LES JARDINS DE L'ABRI-COTIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ



Lot n° 86.1

Cuve gasoil mobile 200 litres avec pompe (2022) Mise à prix : 150€ Suite LJS LES JARDINS DE L'ABRI-COTIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ



Lot n° 87

Escabeau WURTH 4 marches (2020), Lot d'environ 10 serre-joints usagés Mise à prix : 30€ Suite LJS LES JARDINS DE L'ABRI-COTIER, à la requête du TC de RENNES, Me BRILLAUD Benjamin, MJ

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SCP GAUDUCHEAU JEZEQUEL

COMMISSAIRE DE JUSTICE

Déroulement de la vente

Les lots sont vendus « en l'état » sans aucune garantie de désignation, de qualité, de quantité, de taille et de contenance. Les indications fournies ne l'étant qu'à titre indicatif, aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée. Le commissaire de justice, dans l'intérêt de la procédure, établit les lots de la manière qu'il juge utile. Il se réserve aussi la faculté de retirer de la vente tous les objets qu'il considérera n'avoir pas atteint un prix suffisant, sans avoir à motiver le retrait.

La vente est conduite en Euros. Les montants annoncés sont hors frais.

Adjudication

Les enchères publiques sont ouvertes à toute personne majeure possédant sa pleine capacité juridique. L'enchère est portée sur un lot, soit à haute voix, soit par signe, soit via le « live » et est remportée par le plus offrant et dernier enchérisseur. Le simple fait de porter une enchère engage l'enchérisseur ; si aucune enchère supérieure n'est portée après lui, le lot lui est adjugé.

L'adjudicataire est tenu de déclarer son nom et adresse aussitôt l'adjudication prononcée.

Lorsque deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même objet et le réclament après le prononcé du mot « Adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et chaque personne présente est admise à enchérir à nouveau.

L'objet disputé sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

Vente en live

Certaines ventes sont accessibles en live sur le site www.interencheres.com.

Le commissaire de justice se réserve le droit de demander des informations complémentaires avant de valider les inscriptions des potentiels acquéreurs pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

L'adjudicataire en ligne autorise le commissaire de justice à utiliser les informations de carte de crédit pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés comme susmentionnés.

Les lots judiciaires hors véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 1,20%HT soit 1,20%TTC.

Les véhicules vendus en live sur www.interencheres.com sont assortis de frais de live de 40€HT soit 48€TTC par véhicule.

Le commissaire de justice ne peut être tenu responsable en cas d'incidents techniques sur le live.

Le fait d'avoir validé les conditions générales de vente en cliquant emporte l'acceptation de celles-ci ainsi que l'acceptation des frais.

Les seules données personnelles collectées sont celles qui seront transmises volontairement lors de la création du compte de l'enchérisseur.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à un usage interne et au bon fonctionnement du compte client de l'enchérisseur.

Conformément à la loi 'informatique et libertés' du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'enchérisseur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne, qu'il peut exercer en s'adressant à : contact@cprennes.com

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Frais, TVA et exportation

Les frais légaux en sus des enchères sont de 11,90% HT (14,28%TTC) sur chaque lot. La TVA de 20% est incluse dans le prix marteau et récupérable pour les assujettis.

La vente a lieu TTC. La TVA est comprise dans le prix d'adjudication. Lorsque le bien n'est pas soumis à la TVA, la vente se fait sans TVA récupérable.

S'agissant des véhicules, ils sont assortis, en sus des frais de 14,28% TTC, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition du véhicule et les frais de dossier.

L'adjudicataire qui souhaite exporter doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter.

Pour les lots vendus à l'export ou nécessitant des formalités douanières particulières, il revient à l'adjudicataire de prendre toutes dispositions pour réaliser ou faire réaliser par un transitaire les formalités d'exportation.

L'exportation des lots hors du territoire communautaire devra avoir lieu avant la fin du troisième mois suivant celui au cours duquel la vente a été effectuée.

Le remboursement de la TVA se fera uniquement par virement et sur présentation du EX1. Tout EX1 mentionnant un EUR1, devra être accompagné d'un certificat de conformité justifiant la déclaration d'origine préférentielle qui reste à la charge de l'adjudicataire. Sans ce document, la TVA ne pourra pas être remboursée.

L'acheteur particulier achetant un lot pour l'exportation a l'obligation de se présenter à un transitaire dans un délai de 4 jours après la vente.
Dans ce délai de 4 jours :

- L'acheteur particulier doit se présenter à un transitaire (au-delà de ce délai : aucune modification ne sera faite),
- La facture sera annulée et faite en HT ou TTC au nom du transitaire (avec les pièces justifiant du respect de son contingent d'achat si règlement en HT),
- Le règlement doit se faire par le transitaire qui fournit extrait K-bis, n° de TVA intracommunautaire, pièces d'identité du gérant.
- Le transitaire fera de son côté le nécessaire auprès de l'acheteur particulier et du centre des impôts dont il dépend pour les formalités d'exportation et le remboursement de la TVA.

Tout acquéreur de l'Union européenne, assujetti à la TVA, doit, au moment de la vente, indiquer son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire dès l'adjudication prononcée et justifier de l'expédition vers l'autre état membre dans un délai de 2 mois après l'adjudication.

Le commissaire de justice décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

Dans tous les cas, l'acquéreur devra acquitter la TVA le jour de la vente.

Le commissaire de justice étant mandataire agissant pour le compte du vendeur, c'est le vendeur de l'objet taxé qui est seul responsable de la déclaration et du paiement de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes.

Changement de nom

Aucun changement de nom ne sera effectué.

Toute personne, mandatée pour acheter pour le compte d'une société ou d'une personne, doit présenter avant la vente :

- Mandat
- Pièce d'identité du mandataire
- Pour les mandants « société » : Kbis et 2 pièces d'identité du représentant légal
- Pour les mandants « personne » : 2 pièces d'identité
- Moyen de paiement au nom du mandant

Règlement

La vente est faite exclusivement au comptant, sur présentation de deux pièces d'identité, attestation de solvabilité bancaire et extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels.

Le règlement peut s'effectuer par :

- Carte bancaire
- Virement swift, tous frais à la charge du donneur d'ordre (après validation préalable de nos services)
- Chèque de banque
- Chèque ordinaire assorti d'une lettre accréditive de banque

(Modèle de lettre accréditive : « Nous, nom de la banque, certifions que le chèque n° X émis par la société nom de votre société, d'un montant de xx€ remis à la SCP Gauducheau-Jézéquel, lors de la vente du ..., sera honoré à sa présentation. » Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête de la banque, avec le cachet de la banque et sans date limitative) - Aucun crédoc n'est accepté en direct. Obligation pour les acquéreurs de s'adresser à un transitaire.

A défaut de paiement comptant, l'objet impayé pourra être remis en vente immédiatement selon la procédure de folle enchère, sans mise en demeure ni aucune formalité de justice, aux risques et périls de l'adjudicataire fol enchérisseur. Ce dernier sera tenu de la différence entre son prix d'adjudication et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir prétendre à l'excédent s'il existe, cet excédent revenant au vendeur.

L'officier public sera seul appréciateur des cas de folle enchère.

En cas de règlement par chèque, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la prochaine adjudication.

Impayés et litiges

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Le Fichier TEMIS peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interenchères.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'encherir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interenchères.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Le délai de prescription est de 5 ans à compter du jour d'adjudication.

Cas particuliers

Le commissaire de justice annonce que tous les matériels qui ne seraient pas conformes à la législation en vigueur et à la réglementation du travail sont réputés être vendus pour pièces, à charge pour les acquéreurs de les mettre aux normes avant toute éventuelle utilisation.

Les marchandises périmées sont vendues à charge de destruction et il appartient à l'acheteur de contrôler qu'elles répondent aux conditions d'hygiène et de santé légales en vigueur.

Les véhicules sont vendus en l'état avec un certificat de vente, la fiche d'identification ou la carte grise étant expédiées sous 15 jours à réception du règlement total. Ils sont assortis, en sus des frais légaux, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition et les frais de dossier. L'adjudicataire doit souscrire une assurance automobile préalable afin de pouvoir circuler et se soumettre à toutes les lois permettant le roulage, notamment en ce qui concerne l'état mécanique et l'état des pneus.

Lorsque le contrôle technique fait état d'une « Défaillance critique » le véhicule ne peut pas circuler, un enlèvement sur plateau est obligatoire. Les contre-visites indiquées par le contrôle technique doivent être réalisées dans les délais.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas être présent lors de la vente, vous pouvez participer à la vente en live et laisser des ordres d'achat sur Interenchères ou en contactant l'étude au 02 30 96 36 33 ainsi que par mail à contact@cprennes.com

Le commissaire de justice se réserve le droit d'exécuter les ordres d'achat qui lui sont confiés.

Le commissaire de justice ne peut être considéré comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

L'étude ne se charge pas des expéditions.

Enlèvement des lots

Le transfert de propriété est réalisé de plein droit dès le prononcé du mot « Adjugé ».

L'adjudicataire est totalement et exclusivement responsable des opérations d'enlèvement, de chargement, et de transport des biens adjugés.

En aucun cas la responsabilité du commissaire de justice ne pourra être recherchée à ces titres.

Il est rappelé que les adjudicataires sont également responsables des dommages causés ou subis lors de l'enlèvement des lots, à savoir les dommages corporels s'ils se blessent eux-mêmes ou une autre personne, ainsi que les dommages causés aux lots des autres adjudicataires et à l'immeuble.

Les lots doivent être pris dès la fin de la vente après paiement complet du bordereau.

Pour les acheteurs en live et les acheteurs ne pouvant pas tout emporter à la fin de la vente, les modalités d'enlèvement sont définies à l'avance par le commissaire de justice, indiquées dans la publicité de la vente et rappelées lors de l'annonce des conditions de vente.

L'étude n'assure aucune expédition des lots. L'acquéreur peut mandater le transporteur de son choix.

L'étude ne peut être tenu pour responsable en cas de retard, d'avarie, de dégradation ou de perte du bien lors du transport.

L'acquéreur en supporte le coût, et en prend l'entièvre responsabilité.

Il lui appartient de respecter l'ensemble des préconisations, conseils et indications du transporteur, notamment lors de la réception, sous peine d'être privé de tout recours contre ce transporteur et de toute indemnisation.

Dans le cas où un acheteur ne viendrait pas chercher ses lots dans le cadre des modalités annoncées, ceux-ci seront transportés à ses frais à notre dépôt. Si les lots ne sont pas récupérés dans les 8 jours suivant ce transport, des frais de gardiennage de 40€HT/jour/lot et de gestion de dossier de 150€HT/lot seront facturés à l'adjudicataire.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

SVV ADJUGE

Déroulement de la vente

Le commissaire-priseur, dans l'intérêt du vendeur, établit les lots de la manière qu'il juge utile. Il se réserve aussi la faculté de retirer de la vente tous les objets qu'il considéra n'avoir pas atteint un prix suffisant, sans avoir à motiver le retrait.

La vente est conduite en Euros. Les montants annoncés sont hors frais.

Adjudication

Les enchères publiques sont ouvertes à toute personne majeure possédant sa pleine capacité juridique. L'enchère est portée sur un lot, soit à haute voix, soit par signe, soit via le « live » et est remportée par le plus offrant et dernier enchérisseur. Le simple fait de porter une enchère engage l'enchérisseur ; si aucune enchère supérieure n'est portée après lui, le lot lui est adjugé.

L'adjudicataire est tenu de déclarer son nom et adresse aussitôt l'adjudication prononcée.

Lorsque deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente sur le même objet et le réclament après le prononcé du mot « Adjugé », ledit objet est immédiatement remis en vente au prix proposé par les enchérisseurs et chaque personne présente est admise à enchérir à nouveau.

L'objet disputé sera alors adjugé à nouveau au plus offrant et dernier enchérisseur.

Vente en live

Certaines ventes sont accessibles en live sur le site www.interenchères.com.

Le commissaire-priseur se réserve le droit de demander des informations complémentaires avant de valider les inscriptions des potentiels acquéreurs pour enchérir en ligne. Toute enchère en ligne sera considérée comme un engagement irrévocable d'achat.

L'adjudicataire en ligne autorise le commissaire-priseur à utiliser les informations de carte de crédit pour procéder au paiement, partiel ou total, de ses acquisitions y compris les frais à la charge de l'acheteur éventuellement majorés comme susmentionnés.

Les lots hors véhicules vendus en live sur www.interenchères.com sont assortis de frais de live de 3%HT soit 3.60%TTC.

Les véhicules vendus en live sur www.interenchères.com sont assortis de frais de live de 40€HT soit 48€TTC par véhicule.

Le commissaire-priseur ne peut être tenu responsable en cas d'incidents techniques sur le live.

Le fait d'avoir validé les conditions générales de vente en cliquant emporte l'acceptation de celles-ci ainsi que l'acceptation des frais.

Les seules données personnelles collectées sont celles qui seront transmises volontairement lors de la création du compte.

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné exclusivement à un usage interne et au bon fonctionnement du compte client de l'enchérisseur.

Conformément à la loi 'informatique et libertés' du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, l'enchérisseur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui le concerne, qu'il peut exercer en s'adressant à : contact@cprennes.com

Il peut également, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données le concernant.

Frais, TVA et exportation

Les frais de vente en sus des enchères sur chaque lot sont annoncés dans les publicités et lors de l'annonce par le commissaire-priseur des conditions de vente.

La vente a lieu TTC. La TVA est comprise dans le prix d'adjudication. Lorsque le bien n'est pas soumis à la TVA, la vente se fait sans TVA récupérable.

S'agissant des véhicules, ils sont assortis, en sus des frais de vente, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à disposition du véhicule et les frais de dossier.

L'adjudicataire qui souhaite exporter doit signaler, immédiatement après la vente, son intention d'exporter.

Pour les lots vendus à l'export ou nécessitant des formalités douanières particulières, il revient à l'adjudicataire de prendre toutes dispositions pour réaliser ou faire réaliser par un transitaire les formalités d'exportation.

L'exportation des lots hors du territoire communautaire devra avoir lieu avant la fin du troisième mois suivant celui au cours duquel la vente a été effectuée.

Le remboursement de la TVA se fera uniquement par virement et sur présentation du EX1. Attention : Tout EX1 mentionnant un EUR1, devra être accompagné d'un certificat de conformité justifiant la déclaration d'origine préférentielle qui reste à la charge de l'adjudicataire. Sans ce document, la TVA ne pourra pas être remboursée.

L'acheteur particulier achetant un lot pour l'exportation a l'obligation de se présenter à un transitaire dans un délai de 4 jours après la vente. Dans ce délai de 4 jours :

- L'acheteur particulier doit se présenter à un transitaire (au-delà de ce délai : aucune modification ne sera faite),

- La facture sera annulée et faite en HT ou TTC au nom du transitaire (avec les pièces justifiant du respect de son contingent d'achat si règlement en HT),
- Le règlement doit se faire par le transitaire qui fournit extrait K-bis, n° de TVA intracommunautaire, pièces d'identité du gérant.
- Le transitaire fera de son côté le nécessaire auprès de l'acheteur particulier et du centre des impôts dont il dépend pour les formalités d'exportation et le remboursement de la TVA.

Tout acquéreur de l'Union européenne, assujetti à la TVA, doit, au moment de la vente, indiquer son numéro d'identification en vue d'une livraison intra-communautaire dès l'adjudication prononcée et justifier de l'expédition vers l'autre état membre dans un délai de 2 mois après l'adjudication.

Le commissaire de justice décline toute responsabilité sur les conséquences juridiques et fiscales d'une fausse déclaration de l'acquéreur.

Dans tous les cas, l'acquéreur devra acquitter la TVA le jour de la vente.

Le commissaire-priseur étant mandataire agissant pour le compte du vendeur, c'est le vendeur de l'objet taxé qui est seul responsable de la déclaration et du paiement de la TVA auprès des autorités fiscales compétentes.

Changement de nom

Aucun changement de nom ne sera effectué.

Toute personne, mandatée pour acheter pour le compte d'une société ou d'une personne, doit présenter avant la vente :

- Mandat
- Pièce d'identité du mandataire
- Pour les mandants « société » : Kbis et 2 pièces d'identité du représentant légal
- Pour les mandants « personne » : 2 pièces d'identité
- Moyen de paiement au nom du mandant

Règlement

La vente est faite exclusivement au comptant, sur présentation de deux pièces d'identité, attestation de solvabilité bancaire et extrait Kbis de moins de 3 mois pour les professionnels.

Le règlement peut s'effectuer par :

- Carte bancaire
- Virement swift, tous frais à la charge du donneur d'ordre (après validation préalable de nos services)
- Chèque de banque
- Chèque ordinaire assorti d'une lettre accréditive de banque

(Modèle de lettre accréditive : « Nous, nom de la banque, certifions que le chèque n° X émis par la société nom de votre société, d'un montant de xx€ remis à la SCP Gauducheau-Jézéquel, lors de la vente du ..., sera honoré à sa présentation. » Cette lettre doit être rédigée sur papier à en-tête de la banque, avec le cachet de la banque et sans date limitative) - Aucun crédoc n'est accepté en direct. Obligation pour les acquéreurs de s'adresser à un transitaire.

A défaut de paiement comptant, l'objet impayé pourra être remis en vente immédiatement selon la procédure de folle enchère, sans mise en demeure ni aucune formalité de justice, aux risques et périls de l'adjudicataire fol enchérisseur. Ce dernier sera tenu de la différence entre son prix d'adjudication et celui de la revente sur folle enchère, sans pouvoir prétendre à l'excédent s'il existe, cet excédent revenant au vendeur.

L'officier public sera seul appréciateur des cas de folle enchère.

En cas de règlement par chèque, si celui-ci n'est pas honoré, la procédure de folle enchère pourra, après notification au débiteur et une mise en demeure, être poursuivie lors de la prochaine adjudication.

Impayés et litiges

Tout bordereau d'adjudication demeuré impayé ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Priseurs Multimédia (CPM), société anonyme à directoire, ayant son siège social sis à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 437 868 425. Le Fichier TEMIS peut être consulté par toutes les structures de vente aux enchères opérant en France abonnées à ce service. La liste des abonnés au Service TEMIS est consultable sur le site www.interenchères.com, menu « Acheter aux enchères », rubrique « Les commissaires-priseurs ». L'inscription au Fichier TEMIS pourra avoir pour conséquence de limiter la capacité d'encherir de l'enchérisseur auprès des Professionnels Abonnés au service TEMIS. Elle entraîne par ailleurs la suspension temporaire de l'accès au service « Live » de la plateforme www.interenchères.com gérée par CPM, conformément aux conditions générales d'utilisation de cette plateforme.

Le délai de prescription est de 5 ans à compter du jour d'adjudication.

En cas de litige, tout adjudicataire peut saisir le Commissaire du Gouvernement auprès du Conseil des Maisons de Vente.

Cas particuliers

Le commissaire-priseur annonce que tous les matériels qui ne seraient pas conformes à la législation en vigueur et à la réglementation du travail sont réputés être vendus pour pièces, à charge pour les acquéreurs de les mettre aux normes avant toute éventuelle utilisation.

Les marchandises périmées sont vendues à charge de destruction et il appartient à l'acheteur de contrôler qu'elles répondent aux conditions d'hygiène et de santé légales en vigueur.

Les véhicules sont vendus en l'état avec un certificat de vente, la fiche d'identification ou la carte grise étant expédiées sous 15 jours à réception du règlement total. Ils sont assortis, en sus des frais légaux, d'un forfait de 120€ TTC comprenant le contrôle technique, la mise à

disposition et les frais de dossier. L'adjudicataire doit souscrire une assurance automobile préalable afin de pouvoir circuler et se soumettre à toutes les lois permettant le roulage, notamment en ce qui concerne l'état mécanique et l'état des pneus.

Les véhicules présentant une défaillance critique sur le contrôle technique ne peuvent être vendus qu'à des professionnels de l'automobile.

Ordres d'achat

Si vous ne pouvez pas être présent lors de la vente, vous pouvez participer à la vente en live et laisser des ordres d'achat sur Interenchères ou en contactant l'étude au 02 30 96 36 33 ainsi que par mail à contact@cprennes.com

Le commissaire-priseur se réserve le droit d'exécuter les ordres d'achat qui lui sont confiés.

Le commissaire-priseur ne peut être considéré comme responsable pour avoir manqué d'exécuter un ordre par erreur ou pour toute autre cause.

L'étude ne se charge pas des expéditions.

Enlèvement des lots

Le transfert de propriété est réalisé de plein droit dès le prononcé du mot « Adjugé ».

L'adjudicataire est totalement et exclusivement responsable des opérations d'enlèvement, de chargement, et de transport des biens adjugés.

En aucun cas la responsabilité de la société de ventes volontaires ne pourra être recherchée à ces titres.

Il est rappelé que les adjudicataires sont également responsables des dommages causés ou subis lors de l'enlèvement des lots, à savoir les dommages corporels s'ils se blessent eux-mêmes ou une autre personne, ainsi que les dommages causés aux lots des autres adjudicataires et à l'immeuble.

Les lots doivent être pris dès la fin de la vente après paiement complet du bordereau.

Pour les acheteurs en live et les acheteurs ne pouvant pas tout emporter à la fin de la vente, les modalités d'enlèvement sont définies à l'avance par la société de ventes volontaires, indiquées dans la publicité de la vente et rappelées lors de l'annonce des conditions de vente.

L'étude n'assure aucune expédition des lots. L'acquéreur peut mandater le transporteur de son choix.

La société de ventes volontaires ne peut être tenu pour responsable en cas de retard, d'avarie, de dégradation ou de perte du bien lors du transport.

L'acquéreur en supporte le coût, et en prend l'entièvre responsabilité.

Il lui appartient de respecter l'ensemble des préconisations, conseils et indications du transporteur, notamment lors de la réception, sous peine d'être privé de tout recours contre ce transporteur et de toute indemnisation.

Dans le cas où un acheteur ne viendrait pas chercher ses lots dans le cadre des modalités annoncées, ceux-ci seront transportés à ses frais à notre dépôt. Si les lots ne sont pas récupérés dans les 8 jours suivant ce transport, des frais de gardiennage de 40€HT/jour/lot et de gestion de dossier de 150€HT/lot seront facturés à l'adjudicataire.